

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 20

Artikel: Sous le feu des forts
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200134>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerzée, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bière, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sous le feu des forts.

A Lavey-les-Bains. Sous les ombrages du jardin, les baigneurs qui ne peuvent s'accorder des promenades en calèche, fument, lisent les journaux ou font les cent pas entre le Rhône et le pied des rochers sur lesquels la Confédération a cru devoir bâtir des forts. Autour d'une table couverte d'ouvrages féminins, quelques dames, jeunes et vieilles, devisent avec un bon accent vaudois.

— Avez-vous été énervée comme moi par la canonnade d'hier ? demande l'une d'elles.

— Je n'ai fermé l'œil de toute la nuit, gémit une autre. Il me semblait que la fenêtre de ma chambre tremblait perpétuellement. Vous savez qu'elle donne sur la montagne. Je ne comprends pas qu'elle n'ait pas volé en éclats hier après-midi.

— Moi, déclare une troisième, j'ai les oreilles pleines encore de ces horribles détonations. Si cela continue, j'irai me plaindre à M. le directeur Pasche.

— A quoi cela vous avancera-t-il ? M. Pasche ne peut rien en ceci. Comme ses hôtes, il est contraint de subir le bruyant voisinage de Savatan et de faire le poing dans sa poche. Hier, à son bureau, il avait autour de lui cinq ou six dames qui se plaignaient avec vivacité du tintamarre de là-haut, les unes parce qu'elles ont les nerfs délicats, comme nous ; les autres parce que leurs jeunes enfants ont une crise de larmes à chaque salve : « Nous vous en supplions, M. Pasche, faites taire ces canons ». — Pour toute réponse, M. Pasche levait les bras au ciel. — « Mais promettez-nous au moins que vous tenterez une démarche ! » — Même silence et même geste du directeur. — « Il vous faut choisir entre nous et les canons, M. Pasche ! » — Et le directeur de sortir alors de son mutisme et de déclarer sans rire et sur le ton de la plus exquise courtoisie qu'il demanderait sur le champ aux artilleurs de vouloir bien s'éloigner de vingt à trente lieues de Lavey, eux, leurs canons, leurs forts et toute la montagne de Savatan et de Dailly, s'ils tenaient à l'emporter. Ce qu'il y a de mieux, c'est que ces bécasses ont pris cela pour bon argent.

— Vous reconnaissez pourtant, madame, que nous ne pourrions supporter indéfiniment ces tirs, ces formidables grondements qui éclatent à l'improviste...

— Les grondements formidables !... Peuh ! vous me faites rire avec vos grands mots !, interrompt une dame aux bandeaux déjà grisonnants... Sans doute que ces messieurs des forts seraient bien gentils s'ils renvoyaient leurs exercices après la saison ; mais, entre parenthèse, le son du canon n'a jamais agi défavorablement que sur les nerfs des femellettes. Pour mon compte, j'adore entendre de temps en temps cette rude musique, cela secoue la torpeur où nous plonge notre désœuvrement forcé... Croyez-m'en, mesdames, ne médisons pas trop du fracas des tirs... Ah ! s'il n'y avait que cela à reprocher à la Confédération !

Toutes : « Qu'y a-t-il encore ? »

— Mon Dieu, mesdames, je ne sais si j'ose le dire devant des personnes aussi impressionnables...

— Si, si, vous pouvez tout dire.

— Au fait, pourquoi pas ? Les journaux ne viennent-ils pas de raconter tout au long les démêlés entre les bains et les forts et le procès qui s'en est suivi... Eh bien, mesdames, nous sommes menacés de recevoir un jour ou l'autre un obus ou la moitié d'un obus sur la tête...

— Quelle horreur !

— Rassurez-vous, en ne sortant pas de sa chambre ou de la cabine de bains, on ne risque rien du tout. La statistique prouve tout au moins qu'il n'a pas encore plu des obus dans les appartements...

— Il en est donc tombé ailleurs ?

— Chut... ne le criez pas par-dessus les toits... Oui, des fragments de bombes sont tombés sur les bains et dans les environs. C'est mon mari qui m'a dit la chose. Il y a deux ans, en mai ou en juin, à notre première cure à Lavey, il avait été frappé, de même qu'un de ses amis, des allures de M. Pasche et de M. le docteur Suchard. Ces messieurs avaient quitté les bains sans mot dire et s'étaient dirigés vers Savatan avec un air fort préoccupé. « Tiens, tiens ! se dit mon mari, il se passe quelque chose. Qu'est-ce que cela peut bien être ? » Et alors, avec son air d'être indifférent à tout, il a su tirer les vers du nez à des personnes de la maison, et il n'a pas eu de peine à tout savoir.

— Votre mari en remontrerait à un juge d'instruction...

— Il apprit que, le jour même où MM. Pasche et Suchard montaient à Savatan, on avait trouvé dans une allée du jardin, entre les bains et la chapelle, une pièce d'obus grosse comme un écu, en laiton, et qu'on appelle, si je me souviens bien, un écroû. Quelque temps auparavant, d'autres fragments de projectiles étaient tombés en divers endroits : sur une marche d'escalier, sur les arbres qui abritent les malades de l'Hôpital, sur le chantier des forces motrices du Bois-Noir, sur le toit du petit café des Mille-Colonnes, à deux pas des bains, et ailleurs encore. Et voilà pourquoi le directeur et le médecin prenaient tout pensifs le chemin de Savatan.

— Et quel a été le résultat de leurs démarches ? Votre mari l'a-t-il aussi appris ?

— Il ne serait plus mon mari s'il ignorait ce que fut l'entretien avec l'officier supérieur des fortifications... Ce dernier — était-ce celui qu'on appelait le Gessler des forts ou un autre ? je ne sais — reçut les deux civils aussi bien que le peut un militaire qui est aussi raide que son sabre. Les représentants des bains exposèrent leur cas. Mais ici, vous auriez dû entendre mon mari faire le récit de l'entrevue ; il imite à s'y méprendre le jargon de nos confédérés :

— Est-ce encore à nos ganons que che dois l'honneur de votre petite visite ? demanda l'officier.

— Vous l'avez deviné, répondit le directeur

des bains. Voici ce que nous venons de trouver dans la cour de l'hôpital. Et M. Pasche exhiba la rondelle de laiton.

— Et alors ?

— Nous venons vous prier, dit le docteur, de vouloir bien interrompre vos tirs pendant les heures où nos malades pauvres, que l'Etat nous envoie, prennent l'air sous les arbres de leur terrasse, pour hâter leur rétablissement.

— Notre artillerie a-t-elle gausé la mort de quelques-uns de vos malades, docteur ?

— Il ne manquerait plus que ça !

— Avez-vous constaté des blessures dues à nos obus ?

— Ce n'est pas la faute de vos projectiles si nous n'avons pas de blessés.

— Il n'y a donc ni morts ni mourants. C'est tout ce que che voulais savoir.

— Mais permettez-moi de vous faire remarquer qu'il pourrait y en avoir dans la suite.

— Soyez tranquilles, la Confédération indemniserà les familles, si cela est tout à fait nécessaire.

— Mais vous ne nous rassurez nullement, monsieur le colonel. Nos malades tiennent à leur peau plus qu'à l'argent de la Confédération.

— Engore une fois, monsieur le docteur, che vous déclare que nos projectiles ne tuent personne. Et d'ailleurs, des citoyens bien nés devraient se sentir honorés d'être atteints au cours d'exercices propres à assurer la défense nationale. Il y a là une question de sacrifice patriotique qui vous échappe, monsieur le docteur.

— Oh ! absolument.

— En ce cas, che ne vous retiens plus et che vous prie de vous souvenir que les forts n'ont d'ordre à recevoir que de Berne...

Là-dessus, le directeur et le médecin redescendirent à Lavey et les salves de Savatan reprurent de plus belle. Qui aura raison, des bains ou des canons ? Mon mari ne se fait pas beaucoup d'illusions à ce sujet. Mais si, par leur faute, les forts amènent la disparition des bains, ils pourront se vanter d'avoir achevé d'empoisonner notre existence. V. F.

Lo Juî et lo Chrétien.

On Juî et on Chrétien Pétiont
Su lo boo d'on pouâi prâo prévond.
Lo Juî, qu'avâi bu on verro,
Fâ on plongeon dâo tonnerre
Et tchî dein Pighie... Per bouneheu,
C'étaî lo tsautein... La chaleu
Avâi pompâ lo liquido
Et lo pouâi l'iré quasi vuido...
Lo Chrétien, bon camerâdo,
Trace âo plie proutzo veladzo
Et rapporté tot impressâ
'Na corda por lo raguinda.
Ma vouâiquie l'Israélite
Qu'avâi recordâ lo rite,
Que refusé de grimpa
Vu que c'étaî lo sabbat !
— Melebaugro ! te n'ein vâo rein,
Fâ lo Chrétien,
Gros tatifou !... Grand bin té fassé,
Vouâiquie la né... quitto la plliace...